

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE

ORGANISMES DE DROIT PRIVE ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Hors Communes

Hors Appels à Projet faisant l'objet d'une instruction spécifique*

Année d'exercice de l'aide : 2024

Date limite de dépôt : Lundi 10 juillet 2023

NOUVEAUTÉ

QUESTIONNAIRE ECO-RESPONSABILITE

Bordeaux Métropole mène une réflexion sur l'éco-responsabilité des subventions qu'elle accorde aux différents acteurs du territoire métropolitain et a fait le choix de lancer l'expérimentation d'un questionnaire à l'occasion de la campagne des subventions 2024.

Cette expérimentation s'applique obligatoirement à toutes les associations adressant un montant total de subventions demandées d'au moins 75 000€.

Toutes les associations peuvent cependant répondre à ce questionnaire.

Cette démarche étant expérimentale les réponses à ce questionnaire n'auront pas de caractère déterminant quant à l'attribution ou non de votre subvention

Première demande	Renouvellement
------------------	----------------

Type de demande (plusieurs choix possibles)

Aide au fonctionnement	
Aide à une action spécifique	
Aide à une manifestation	
Aide à l'investissement	

Pour cette ou ces demandes, avez-vous déjà eu un contact avec les services de Bordeaux Métropole ?

OUI

NON

Si oui, qui est votre interlocuteur ?

À retourner impérativement de façon numérique Accompagné des annexes et pièces jointes à l'adresse e-mail :
aides-publiques@bordeaux-metropole.fr

Pensez à télécharger la dernière version de Adobe Acrobat Reader sur <http://get.adobe.com/fr/reader>

**Appels à projet spécifiques : Contrat de la Ville, Appel à projet ponctuel, etc.*

Pour tout renseignement contacter le Service des aides versées et guichet unique : aides-publiques@bordeaux-metropole.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce dossier fera l'objet d'une saisie informatique pour son étude. De ce fait, les éléments demandés dans le dossier sont obligatoires et leur absence bloquera irrémédiablement l'examen de votre demande de subvention.

L'argumentaire détaillé de votre projet est à joindre obligatoirement.

Vous trouverez dans le Guide des Aides Publiques (téléchargeable sur le site internet de Bordeaux Métropole) tous les éléments utiles pour compléter votre dossier.

1. PRESENTATION DE L'ORGANISME

1.A – IDENTITE

Nom :

Sigle :

N°SIRET (14 chiffres) :

Code APE :

Objet social :

	Siège Social de l'organisme	Correspondance de l'organisme
Adresse		

Téléphone :

E-mail :

Adresse du site internet :

1.B – RESPONSABLE DU DOSSIER

Prénom :

Nom :

Fonction au sein de l'organisme :

Téléphone :

E-mail :

1.C – REPRESENTANT LEGAL OU AUTRE PERSONNE DESIGNEE PAR LES STATUTS

Prénom :

Nom :

Qualité :

Téléphone :

E-mail :

1.D – STATUT DE L'ORGANISME**Association Loi 1901**

Date de création :

N° inscription Préfecture :

Association reconnue d'utilité publique

Date de publication au Journal officiel :

Association agréée

Type d'agrément :

Attribué par :

en date du :

Entreprise

Forme (SA, SARL, SAS ...) :

N° enregistrement RCS :

Coopérative

Forme (SCOP, SCIC, ...) :

N° enregistrement :

Etablissement Public

Date de création :

1.E – MOYENS HUMAINS ET ADHERENTS

	Nombre total	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Nombre de salariés *			
<i>Dont nombre d'encadrants</i>			
<i>Dont nombre de personnes en situation de handicap</i>			
Nombre de bénévoles *			
Nombre d'adhérents**			

* en équivalent temps plein travaillé

** à jour de la cotisation statutaire de l'année écoulée (si applicable)

1.F – RELATION AVEC L'ADMINISTRATION

L'organisme est-il assujetti à la TVA ?

OUI

NON

2. NATURE DE LA DEMANDE

2.A – OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION (Plusieurs choix possibles)

Objet	Montant de la demande pour 2024 * <i>En euros</i>	Annexes à compléter
Fonctionnement général		Annexe A
Manifestation		Annexes A et B
Autre action spécifique		Annexes A et B
Investissement		Annexe C
TOTAL		

* En chiffre sans les centimes

2.B – AIDES OCTROYEES PRECEDEMMENT

	Montant total attribué	
	2023 <i>En euros</i>	2022 <i>En euros</i>
Subvention globale Bordeaux Métropole		
Subvention globale Ville de Bordeaux		

2.C – THÈME DE LA DEMANDE

Selon vous, quel est le thème principal de votre demande ? (Liste déroulante ci-dessous)

Si autre, merci de préciser :

**MERCI DE VERIFIER LA COMPLETUDÉ DE VOTRE DOSSIER
EN COCHANT LES CASES CI-DESSOUS**

DOCUMENTS JURIDIQUES ET FINANCIERS DE VOTRE ORGANISME	
Contrat d'engagement républicain signé ^(a) ^(b)	
Déclaration SIRET	
Récépissé de dépôt à la Préfecture	
RIB ou RIP à jour de l'organisme	
Statuts	
Le dernier procès-verbal d'assemblée générale ordinaire (et extraordinaire, le cas échéant)	
La composition du bureau et/ou conseil d'administration	
Pour les organismes <u>non soumis à un commissaire aux comptes</u> , il conviendra de transmettre : Etats financiers certifiés du dernier exercice comptable clos (bilan, compte de résultat et annexes)	
Pour les organismes <u>soumis à un commissaire aux comptes</u> , il conviendra de transmettre : • Le rapport général sur les comptes annuels • Le rapport spécial sur les conventions réglementées • Les états financiers détaillés (bilan, compte de résultat et annexes)	

^(a) *Uniquement pour les associations et les fondations*

^(b) *Sauf si déjà transmis les années précédentes*

POUR CONSTITUER UN DOSSIER	
Dossier de demande d'aide	
Annexe 1 - Attestation sur l'honneur signée	
Questionnaire Eco-Responsabilité	
FONCTIONNEMENT	
Annexe A (format Excel)	
Argumentaire détaillé concernant l'activité de votre organisme	
MANIFESTATIONS OU ACTIONS SPECIFIQUES	
Annexe A (format Excel)	
Annexe B (format Excel)	
Argumentaire détaillé pour chaque manifestation et/ou action spécifique	
INVESTISSEMENT	
Annexe C (format Excel)	
Argumentaire détaillé de votre projet d'investissement	

ANNEXE 1

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette page doit être **IMPERATIVEMENT signée puis scannée** pour être envoyée par mail

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'organisme :

(Si le signataire n'est pas le représentant statutaire de l'organisme, joindre le pouvoir ou mandat portant les 2 signatures – celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter - lui permettant d'engager celui-ci).

Déclare :

- Que l'association ou fondation souscrit au contrat d'engagement républicain à la suite du décret no 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat *(Uniquement pour les associations et les fondations)*
- Que l'organisme est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire
- Demander les aides financières suivantes :

AIDES FINANCIERES DEMANDEES POUR L'EXERCICE 2024	Montant en euros <i>En chiffres sans les centimes</i>
Subvention de fonctionnement	
Subvention pour une manifestation	
Subvention pour une action spécifique	
Subvention d'investissement	
TOTAL en euros	

- Que les subventions financières, si elles sont accordées, seront versées au compte bancaire de l'organisme → Joindre un RIB
- S'engager à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.
- Pour les subventions dont le montant est égal ou supérieur à 23 000 euros, avoir connaissance de l'obligation pour l'organisme de conclure une convention avec Bordeaux Métropole.

Pour les demandes de subventions dont le total par organisme est égal ou supérieur à 75 000€, avoir renseigné le questionnaire Eco-Responsabilité

Fait à :

Le :

Signature et Tampon :

Les données à caractère personnel ici recueillies font l'objet d'un traitement par Bordeaux Métropole pour la finalité suivante : gestion des demandes de subventions publiques.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont Bordeaux Métropole est investi.

Les destinataires des données sont : les agents habilités du service des Aides versées et guichet unique ainsi que les services internes de Bordeaux Métropole à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions. Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

Ces informations et données seront conservées pendant toute la durée nécessaire à l'examen de la demande, après quoi elles seront archivées jusqu'à expiration des exigences légales.

Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès, de rectification, à l'effacement, d'opposition, à la limitation, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que du droit à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au service des Aides versées et guichet unique de Bordeaux Métropole par e-mail : aides-publiques@bordeaux-metropole.fr ou par courrier postal : Bordeaux Métropole, service des aides versées et guichet unique, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Vous pouvez également contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

L'article L1611-4 du code général des collectivités territoriales dispose que « toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise aux contrôles des délégués de la collectivité qui l'a accordée. »